Compte rendu de la séance du 23 mai 2025

Président **:**
Gaël THIRION

Secrétaire(s) de la séance:
Raphaël MOUGENOT

Présents :
Madame Adeline COIGNUS, Madame Jennifer DOERLER, Madame Audrey MOUGENOT, Monsieur Raphaël MOUGENOT, Monsieur Christophe NOIROT, Monsieur Gaël THIRION, Madame Corinne VALENTIN

Excusés :
Monsieur Guillaume BADIN-NEVEUX, Monsieur Ghislain GALLAND

Absents :

Représentés :
Monsieur Christophe GUERY, Madame Carole JACQUOT

Ordre du jour:

1. Remplacement du poste d'adjoint.
2. Demande de subvention APE collège de Baccarat.
3. Achat de terrain ZA 31.
4. Demande de subvention "fonds d'appui aux projets territoriaux".
5. Informations diverses.
6. Questions diverses

Délibérations du conseil:

Avis sur une demande de subvention (DE_2025_023)

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée d'une demande de subvention émanant de l'Association des parents d'éléves du collège de Baccarat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention,

DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 75.00 €.

Fait et délibéré à LACHAPELLE le 23 mai 2025

Achat de terrain ZA 31 (DE_2025_024)

Suite à la proposition des Consorts Ferry de vendre la parcelle cadastrée ZA 31 d'une superficie de 3 334 m² au prix de 1 575.00 €.

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré par 09 voix pour, 00 voix contre et 00 abstentions,

ACCEPTE la proposition au prix de 1 575.00 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique, les pièces relatives à la vente et au règlement du prix de vente et des frais accessoires concernant la vente de la parcelle ZA 31.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 23 mai 2025

Demande de subvention (DE_2025_025)

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal, du dossier de demande de subvention au département intitulé "appui aux territoires" relatif à la création de la zone de revalorisation des déchets verts.

Fond sollicité : Appuis aux projets territoriaux

Montant du projet : **11 066.00 € H.T soit 13 279.20 € T.T.C**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 09 voix pour, 00 voix contre, 00 abstention

SOLLICITE l'attribution de la subvention de 35 % du montant HT du projet soit 3 873.10 € au titre du Fonds d'appui aux projets territoriaux.

AUTORISE le Maire à solliciter la subvention susnommée auprès du Conseil Départemantal de Meurthe-et-Moselle.

AUTORISE le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet et dossier.

Fait et délibéré à LACHAPELLE, le 23 mai 2025

Election du 2ème adjoint (DE_2025_026)

Vu le CGCT , notamment les articles L2122-7 et L2122-7-1,
Vu la délibération n° 2024/29 en date du 28 juin 2024 fixant à deux le nombre d'Adjoints au Maire,
Monsieur Le Maire rappelle que l'élection des Adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que celle du Maire.
Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.
Après un appel à candidatures, il est procédé au déroulement du vote.

Election du deuxième Adjoint

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :	09
Bulletins blancs ou nuls :	01
Suffrage exprimé :	08
Majorité absolue :	05

A obtenu : Mr Christophe NOIROT : 08 voix

Monsieur Christophe NOIROT ayant obtenu la majorité absolue, est nommé deuxième Adjoint.

Fait et délibéré à LACHAPELLE le 23 mai 2025